



CityZen

Ecole de Conduite Citoyenne

Programme de Formation



PASSERELLE PERMIS DE CONDUIRE - CATÉGORIE A2 VERS A

PRÉ-REQUIS

- Etre apte sur le plan médical.
- Etre titulaire de la catégorie A2 du permis de conduire depuis au moins 2 ans.
- Etre âgé de 18 ans minimum.

DUREE

- 7 heures comprenant
- Une séquence théorique de deux heures
- Une séquence pratique hors circulation de deux heures
- Une séquence pratique en circulation de trois heures

DISPOSITIFS DE SUIVI

- Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS

- Remise d'une attestation de suivi de formation permettant la délivrance ou la modification du titre demandé via le téléservice mis en place par l'ANTS.

DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé BEPECASER mention deux roues ou titulaire du titre professionnel ECSR - CCS deux roues.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- Au sein d'une agence City'Pro / City'Zen.

CONTEXTE

Arrêté du 08 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans.

ACCESSIBILITE HANDICAPE

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

PERSONNES CONCERNÉES

Le permis A autorise à conduire les motos d'une puissance de plus de 35 kilowatts (kw).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 - S'adapter à un nouveau véhicule.
- 2 - Amener à une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto de plus de 35 kilowatts (kw).

METHODES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route, sur motocyclettes

Cachet :

SEQUENCE 1

Théorie (2 heures)

- Présentation. Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.
- Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...
- Accidentalité, vitesse, détectabilité :
- Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :
 - vitesse et perception visuelle ;
 - vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
 - vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.
- Conduite et produits psychoactifs :
- Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.
- Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.
- Les sanctions.

SEQUENCE 2

Maniabilité hors circulation (2 heures)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

- Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :
 - mouvements et positionnements du regard ;
 - mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
 - comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Explications et travail sur le freinage :
 - utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
 - utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
 - explications sur le transfert des masses ;
 - comment s'arrêter et repartir en courbe.
- Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :
 - réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

SEQUENCE 3

Circulation et clôture de formation (3 heures)

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur pren(nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- Ce bilan comprend :
 - le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
 - dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
 - un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).